



Direction Générale des Services

## DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Donne délégation de signature à :

*Madame Wanda MASTOR, Professeure des Universités, Directrice de l'Ecole Européenne de Droit, (EED),*

à l'effet de signer en son nom, pour le Centre de Responsabilité Budgétaire (CRB) 921 – Direction de l'Ecole Européenne de Droit :

- en dépenses : les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 € et de certifier le service fait,
- en recettes : d'émettre les ordres de recette,
- les ordres de missions temporaires impactant le budget du CRB 921, hormis ceux la concernant,
- les états de remboursement de frais engagés par les missionnaires sur ces mêmes budgets.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Wanda MASTOR, Mme Claudine CHAMBERT, Secrétaire Générale de l'Ecole Européenne du Droit, reçoit délégation pour signer les documents ci-dessus mentionnés.

La présente délégation prend effet le 6 février 2017. Il est mis fin, à la même date, à la délégation de signature consentie à Mme Wanda MASTOR et Mme Claudine CHAMBERT, datée du 25 mai 2016.

Fait à Toulouse, le 6 février 2017

La délégataire,

Wanda MASTOR

La délégataire,

Claudine CHAMBERT

La Présidente,

Corinne MASCALA